

Réunion CET du 13 juin 2013

Représentants de la Direction : M Bertrand Gérard, Mme Flavie Hourtolou

- M Gérard ouvre la réunion.
- Le PERCO pourrait devenir une passerelle avec le CET (Négociation PERCO Groupe à venir avant la fin de l'année).
- Une présentation PowerPoint est présentée sur les règles de conversion, le document nous sera transmis ultérieurement.

Projection du PowerPoint :

- Présentation des modalités de conversion pour les salariés non cadres et cadres.
- Un transfert de certains jours du CET vers un PERCO dans la limite de 10 jours par an est possible et cette éventualité sera débattue lors d'un accord.

Les organisations CFDT, FO CFTC, SUD, CGT, FAT-UNSA sont opposées aux propositions : il manque des moyens sur l'aménagement de fin carrière, on va vers un PERCO en supprimant les avantages du CET , « placement en primes », paiement des heures en temps pour les personnel postés 8h00 au lieu de 8h33, perte des éléments variables sur le calcul de l'intéressement, participation, pour la période épargnée en temps ...

La CFE-CGC demande la continuité de l'accord actuel (avec un abondement de 20% des jours lors du départ en retraite) en augmentant l'abondement afin d'optimiser le nombre de salariés adhérant au CET.

La direction souhaite débattre sur :

1. la possibilité de travailler partiellement avant le départ en retraite => notion de la retraite progressive
2. le versement des primes pour l'alimentation du CET

Prochaine réunion le mardi 2 juillet à 14h00